

VADE-MECUM DE L'EXPORTATEUR ET INVESTISSEUR WALLON MEXIQUE

DECEMBRE 2020

AWEX MEXICO



Wallonia.be

EXPORT
INVESTMENT



Feel inspired

VADE-MECUM DE L'EXPORTATEUR ET INVESTISSEUR WALLON AU MEXIQUE

DÉCEMBRE 2020

Déclaration de non-responsabilité

Bien que l'AWEX (Agence Wallonne à l'Exportation et aux Investissements Étrangers) s'efforce d'inclure des informations exactes et à jour, elle n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations fournies dans cette publication. L'AWEX pourra modifier cette dernière à tout moment sans préavis, et décline toute responsabilité quant à sa mise à jour ou son utilisation.

L'AWEX vous accorde par la présente le droit d'afficher, de conserver et de reproduire des copies de cette publication à des fins personnelles sous réserve des conditions suivantes :

- (a) La publication peut être utilisée à des fins internes uniquement et ne peut être ni vendue ni distribuée à des fins commerciales ou politiques;
- (b) La publication ne peut pas être modifiée, diffusée, republiée ou transmise de quelque manière que ce soit ;
- (c) L'avis relatif aux droits d'auteur doit apparaître sur chaque exemplaire du document ou toute partie de celui-ci.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| I. INFORMATIONS GÉNÉRALES | 1 |
| INTRODUCTION | 1 |
| ECONOMIE..... | 1 |
| POLITIQUE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE..... | 7 |
| ASPECTS SOCIAUX | 12 |
| II. LE MEXIQUE ET LES AFFAIRES..... | 13 |
| UNE SOCIETE « ORIENTEE RELATION » | 13 |
| MOYENS DE COMMUNICATION | 15 |
| ASPECTS IMPORTANTS DE LA NEGOCIATION | 18 |
| CREATION D'UNE ENTREPRISE..... | 20 |
| III. ASPECTS COMMERCIAUX | 18 |
| INFORMATIONS GENERALES..... | 18 |
| ACCORD DE LIBRE-ECHANGE ENTRE L'UNION EUROPEENNE ET LE MEXIQUE..... | 25 |
| SECTEURS PORTEURS ET OPPORTUNITES LIEES A L'ACCORD..... | 27 |
| REGLEMENTATION EN MATIERE COMMERCIALE..... | 34 |
| IV. CONCLUSION..... | 36 |

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

INTRODUCTION

Le Mexique, officiellement appelé les États-Unis Mexicains, est une République représentative, démocratique et fédérale. Le pays est divisé en 32 États fédéraux, dont 31 sont des États libres et souverains à régime interne et la ville de Mexico, où résident les pouvoirs fédéraux.

La surface territoriale est de 1,97 million de km². Le pays partage actuellement une frontière de 3152 km avec les États-Unis. Au sud, le Mexique est limitrophe des



républiques du Guatemala et du Belize, partageant une frontière commune de 1149 km. Par ailleurs, le Mexique héberge plus de 12 % des espèces animales et végétales connues dans le monde¹.

En 2019, la population totale était de plus de 127 millions d'habitants (150 millions d'ici 2040), dont 57 millions de personnes économiquement actives². Sur ce total, 51,4 % sont des femmes et 48,6 % des hommes ; l'âge moyen est de 27 ans et près de 25 % de la population a entre 15 et 29 ans. 6,2 % de la population totale est indigène. L'espagnol est la langue principale, parlée par environ 95 % de la population. Cependant, 68 langues indigènes sont parlées, dont la plupart sont situées dans le sud et le sud-est du pays. La principale langue indigène parlée est le nahuatl, dans le centre du pays, suivie du maya dans le sud-est.

ECONOMIE

La taille du marché mexicain et sa position géographique donnent au pays un fort potentiel de croissance et développement économique. Depuis les années 80, le pays s'est ouvert de manière très importante au commerce international et a diversifié son économie, se positionnant comme une plateforme de fabrication et de services.

¹ <https://www.mx.undp.org/content/mexico/es/home/countryinfo.html>

² <https://datos.bancomundial.org/indicador/SP.POP.TOTL?locations=MX>



Le Mexique est la deuxième économie d'Amérique latine, après le Brésil, et figure parmi les 15 plus grandes économies du monde. Malgré un contexte incertain dû à la pandémie actuelle, les fondamentaux macroéconomiques (inflation, taux de change, taux d'intérêt, chômage, primes de risque et balance des paiements) ont jusqu' à présent résisté aux chocs exogènes de l'offre et la demande ainsi qu'aux risques de la politique économique du gouvernement actuel.

Fin 2019, le PIB du Mexique s'élevait à environ 1.124.447M.€, ce qui représente une baisse de 0,1 % par rapport à l'année précédente. Au cours du premier semestre 2020, l'économie mexicaine se compose comme suit :

| Composition du PIB (1 ^{er} semestre 2020) | Structure en pourcentage |
|---|--------------------------|
| Activités primaires | 3,9 % |
| Agriculture, élevage, sylviculture, pêche et chasse | 3,9 % |
| Activités secondaires | 28,3 % |
| Mines | 3,2 % |
| Électricité, eau et gaz | 2,1 % |
| Construction | 6,4 % |
| Industrie manufacturière | 16,6 % |
| Activités tertiaires | 60,8 % |
| Commerce de gros | 8,8 % |
| Commerce de détail | 8,9 % |
| Services de courrier et stockage | 5,6 % |
| Médias | 1,6 % |
| Services financiers et d'assurance | 4,3 % |
| Services immobiliers | 11,0 % |
| Services professionnels et scientifiques | 2,0 % |
| Services aux entreprises | 0,6 % |
| Gestion de déchets | 3,6 % |
| Services éducatifs | 4,1 % |
| Services de santé | 2,5 % |
| Services culturels | 0,2 % |
| Tourisme et restauration | 1,5 % |
| Activités gouvernementales | 4,2 % |
| Autres services | 1,8 % |

Source : Institut national des statistiques (INEGI)

En raison de sa position géographique et de sa proximité avec le marché américain, le Mexique s'est distingué par ses bonnes performances dans les industries manufacturières, notamment depuis l'ouverture du commerce international et la signature de multiples accords de libre-échange avec le monde entier dans les années 1980. Ainsi, l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec les États-Unis en 1994 a constitué un tournant dans la dynamique économique du Mexique, puisque les activités manufacturières se sont rapidement développées dans le centre et le nord du pays, ainsi qu'une croissance importante de l'industrie automobile, des pièces détachées, de l'assemblage des produits électroniques (en particulier l'électronique de consommation comme les écrans, les ordinateurs personnels et les équipements de télécommunications) ainsi que de l'agro-industrie. Le Mexique est



actuellement le principal partenaire commercial des États-Unis, dépassant même le Canada et la Chine. Cependant, cela a également pour conséquence une très forte dépendance des exportations mexicaines vers les États-Unis.

Le commerce total du Mexique avec les États-Unis, en tenant compte des exportations et des importations, s'est élevé en 2019 à 614,5 milliards de dollars, ce qui a marqué un nouveau sommet historique dans les relations commerciales entre les deux pays. Le marché mexicain représente 14,82 % du commerce extérieur total des États-Unis. Cette contribution est supérieure à celle observée dans d'autres pays comme le Canada (14,77 %), la Chine (13,5 %), le Japon (5,3 %), l'Allemagne (4,5 %), la Corée du Sud (3,2 %), le Royaume-Uni (3,2 %), la France (2,3 %), l'Inde (2,2 %) et Taïwan (2 %)³.

En 2019, les exportations mexicaines vers les États-Unis ont enregistré des chiffres historiques, d'un montant cumulé de 358,126 milliards de dollars, ce qui reflète une croissance annuelle de 3,5 %. En revanche, le montant des importations a été de 256,374 milliards de dollars, soit 3,4 % de moins que les chiffres observés en 2018.

De même, la signature de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre le Mexique et l'Union européenne en 1997 a constitué la base de l'entrée en vigueur, le 1er juillet 2000, de ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'accord de libre-échange entre le Mexique et l'Union européenne. Depuis lors, la coopération économique et commerciale entre les deux régions s'est considérablement accrue, à tel point qu'en 2019, le Mexique est devenu le premier partenaire commercial de l'UE dans la région de l'Amérique latine, avec des échanges bilatéraux de marchandises d'une valeur de 66 milliards d'euros et des échanges de services d'une valeur de 19 milliards d'euros (données de 2019 et 2018 respectivement).

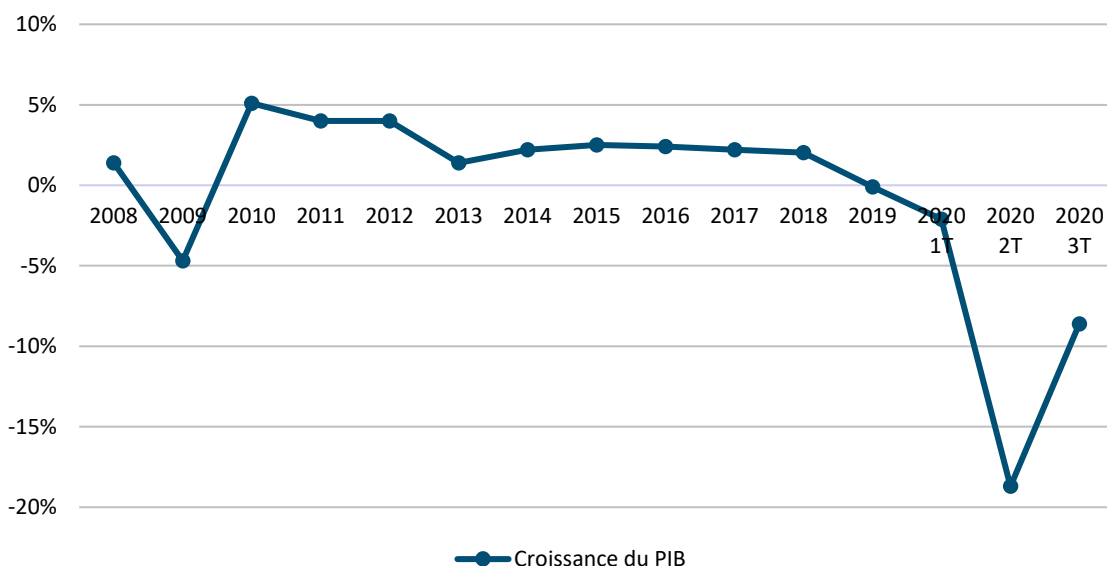
D'autre part, au cours des dix dernières années (sans tenir compte de la forte baisse en 2020), l'économie mexicaine a connu une croissance annuelle moyenne de 1,8 %. La crise financière mondiale de 2008-2009 a fortement affecté la croissance économique du pays, qui a ensuite connu une phase de reprise avec une croissance modérée de 2010 à 2018.

Néanmoins, la crise sanitaire mondiale provoquée par la COVID-19 a eu un impact négatif très important sur le pays, et l'année 2020 a connu la plus forte chute de son PIB depuis plusieurs décennies. Ainsi, le PIB a-t-il enregistré une baisse réelle de 8,6 % au troisième trimestre 2020. Si on analyse la situation par activité économique, le PIB des activités secondaires a diminué de 8,9 % et celui des activités tertiaires de 8,8 % ; en revanche, celui des activités primaires a augmenté de 7,4 %. De manière globale, au cours des neuf premiers mois de 2020, le PIB a diminué de 9,8 % par rapport à la même période en 2019 (en données corrigées des variations saisonnières)⁴.

³ <https://www.elfinanciero.com.mx/economia/mexico-bate-en-2019-su-record-de-mayor-intercambio-comercial-con-eu>

⁴ <https://www.inegi.org.mx/app/saladeprensa/noticia.html?id=6019>

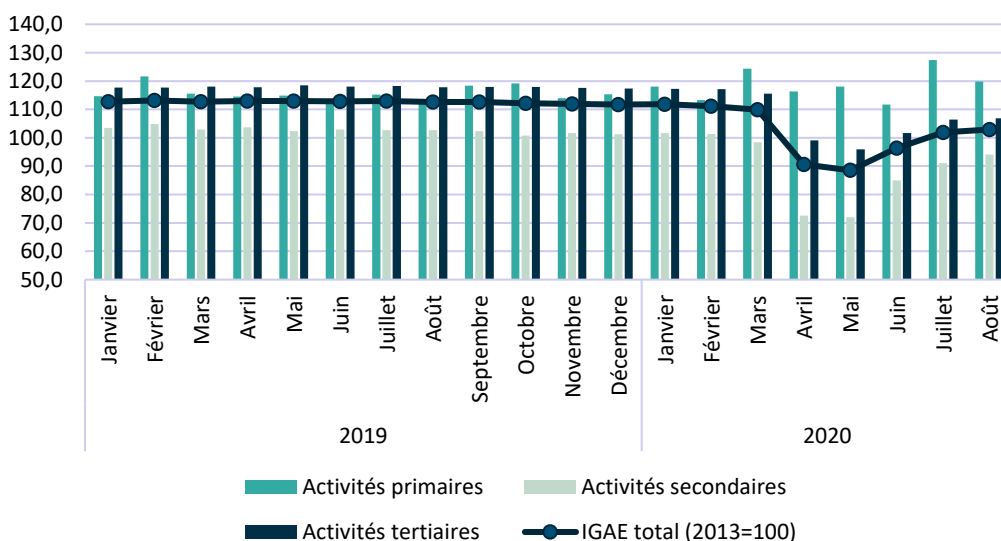
Taux de croissance du PIB (2008 - 2020)



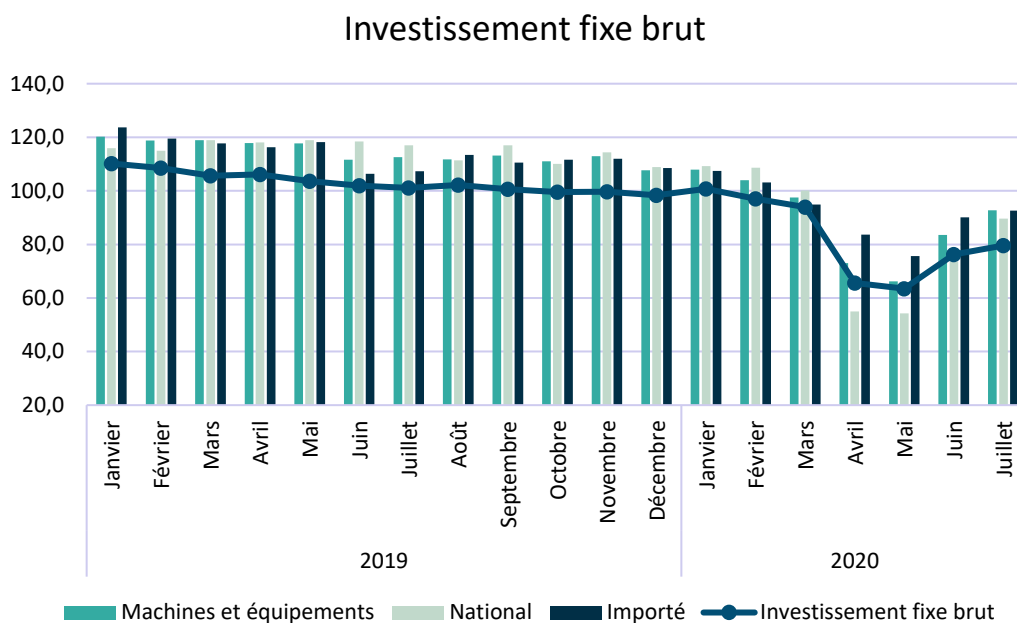
Source : INEGI

D'autre part, l'investissement fixe brut, qui représente les dépenses effectuées en machines et équipements d'origine nationale et importée, ainsi que celles de la construction, a enregistré une croissance en termes réels de 4,4 % au cours du mois de juillet 2020 par rapport au mois précédent. Une analyse par composantes révèle que les dépenses effectuées sur le total des machines et équipements ont augmenté de 11,1 % et que, dans le secteur de la construction, elles ont augmenté de 1,1 % au cours du mois de juillet 2020 par rapport au mois précédent. Toutefois, dans sa comparaison annuelle, l'investissement fixe brut a diminué de 21,2 % en termes réels au cours du mois en question. Les dépenses dans la construction ont baissé de 23,7% et le total des machines et équipements a diminué de 17,6% par rapport à juillet 2019.

IGAE (2019 - 2020)

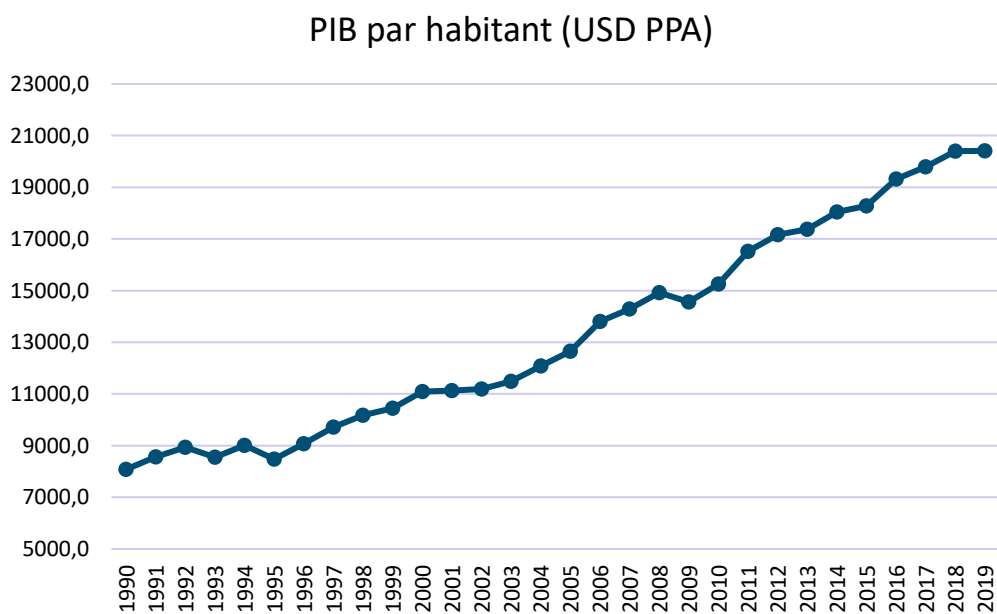


Source : INEGI



Source : INEGI

Le Mexique est un pays à revenu moyen avec un PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat (PPA) de 20,41 dollars en 2019. À l'exception de 2009, cet indicateur de bien-être a augmenté progressivement. Cependant, en raison de la chute de l'économie en 2019 et 2020, les prévisions ne sont pas très encourageantes à court terme⁵.



Source : Banque mondiale

⁵ <https://datos.bancomundial.org/indicador/NY.GDP.PCAP.PP.CD?locations=MX>

Comme mentionné précédemment, les indicateurs macroéconomiques montrent un certain degré de stabilité, même si les conditions globales de l'offre et de la demande ne sont pas très encourageantes :

| Indicateurs macroéconomiques | |
|--|------------------------|
| Taux de croissance annuel du PIB (3T.2020) | (-) 8,6 % |
| T. croissance du PIB Activités primaires (3T.2020) | 7,4 % |
| T. croissance du PIB Activités secondaires (3T.2020) | (-) 8,9 % |
| T. croissance du PIB Activités tertiaires (3T.2020) | (-) 8,8 % |
| Taux de change EURO/peso (12.11.2020) | 24,25 pesos |
| Taux d'intérêt (11.2020) | 4,25 % |
| Exportations (01 – 07.2020) | 247 605 millions d'EUR |
| Importations (01 – 07.2020) | 231 652 millions d'EUR |
| Balance commerciale (01 – 07.2020) | 15 953 millions d'EUR |
| Dettes publiques (3T. 2020) | 53,2 % du PIB |
| Taux d'inflation (07.2020) | 4,01 % |
| Taux de chômage (08.2020) | 5,2 % |
| Taux d'emploi informel (1T 2020) | 56,0 % |
| Population vivant en situation de pauvreté | 49,5 % |

Le président et son gouvernement entendent entreprendre ce qu'ils appellent « la quatrième transformation » en générant un changement profond et pacifique du pays. Ainsi, des problèmes non résolus depuis de nombreuses années, tels que la corruption et le vol de carburant, ont commencé à être traités. Mais en même temps, certaines des décisions du président ont eu des résultats inattendus, comme par exemple l'annulation du projet du nouvel aéroport de Texcoco ou encore les fortes coupes budgétaires dans le secteur public.

Cela a généré un environnement économique d'instabilité et d'insécurité pour les investissements privés, tant nationaux qu'étrangers. Bien que le Mexique se soit distingué comme l'un des pays en développement les plus ouverts aux investissements étrangers directs, divers secteurs--notamment ceux liés à l'énergie et aux énergies propres-- ont été touchés. Au cours du premier semestre 2020, le Mexique a reçu 17.969,3 millions de dollars d'IDE, soit une baisse de 0,7 % par rapport à 2019. Les principaux secteurs d'investissement étaient l'industrie manufacturière, le secteur financier, les transports, le commerce et l'exploitation minière. Rappelons que les États-Unis sont le principal investisseur avec 38,6 %, suivis par le Canada (19,1 %), l'Espagne (11,2 %), l'Allemagne (6,8 %) et le Royaume-Uni (3,3 %).

Au niveau interne, en plus de l'environnement d'instabilité généré par les décisions politiques et les taux élevés d'informalité et d'insécurité, l'un des principaux risques pour l'économie nationale à court terme sont les finances publiques. Le gouvernement actuel n'a pas proposé une réforme des recettes fiscales qui satisferait les besoins budgétaires auxquels il est confronté, notamment en raison d'une augmentation significative des dépenses sociales, de santé et d'infrastructures publiques.



La réponse du gouvernement a été une série de réductions des dépenses courantes, mais celles-ci ont été insuffisantes. Au premier semestre 2020, la dette publique s'élève à plus de 53 % du PIB et devrait atteindre plus de 55 % d'ici la fin de l'année, contre 49% enregistrés en 2019⁶. Les pressions sur les finances publiques pourraient obliger le gouvernement à mener une politique budgétaire encore plus restrictive, ce qui entraverait la reprise économique en pleine crise.

POLITIQUE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE

Le Mexique est divisé en 32 États fédéraux, dont 31 sont des États libres et souverains à régime interne, auxquels s'ajoute la ville de Mexico, où résident les pouvoirs fédéraux. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des États sont organisés en trois niveaux de pouvoir : exécutif, législatif et judiciaire.

L'exécutif fédéral revient au président pour une période de 6 ans sans possibilité de réélection. Le pouvoir législatif est confié au Congrès de l'Union, qui est divisé en deux chambres : les députés et les sénateurs. Le Sénat est composé de 3 sénateurs de chaque État et de 32 sénateurs désignés à la représentation proportionnelle dans une seule circonscription électorale nationale, ce qui donne un total de 128 sénateurs. Le Sénat est renouvelé tous les 6 ans. La Chambre des députés est composée de 300 députés représentant les circonscriptions électorales et de 200 élus à la proportionnelle. Chaque État est représenté à la Chambre des députés par un minimum de 2 législateurs. Les élections des législateurs de la Chambre des députés ont lieu tous les 3 ans. Enfin, le pouvoir judiciaire est confié à la Cour suprême de justice et à un ensemble de tribunaux inférieurs et spécialisés. La Cour suprême est composée de 11 ministres élus par le Congrès de l'Union. Le mandat d'un ministre de la Cour suprême est de 15 ans.

Pour rappel, le 1er juillet 2018, le Mexique a connu un virage politique historique : les Mexicains ont élu un candidat de gauche à la présidentielle. Le président de la République a ainsi réussi à séduire l'électorat en se présentant comme un candidat « antisystème ». Cependant, son élection divise l'opinion publique. En particulier, ce dernier est largement critiqué par les classes aisées et l'élite mexicaine. Le renouvellement complet du gouvernement et le changement radical de direction politique génèrent ainsi beaucoup d'incertitudes.

Selon une étude de El Financiero réalisée en septembre 2019, le président López Obrador a un niveau moyen d'approbation de 69 % dans les 32 états et un niveau moyen de désapprobation de 28 %. Selon l'enquête, le principal problème que les personnes interrogées ont souligné est celui de l'insécurité publique. Cependant, en raison de l'évolution de l'économie nationale ainsi que de la gestion des autorités de la pandémie, son approbation est tombée à 59% en octobre 2020. Outre l'insécurité, les principales préoccupations sont la corruption et la santé publique⁷.

⁶ <https://www.eleconomista.com.mx/economia/Deuda-de-Mexico-crece-mas-de-1.51-billones-de-pesos-en-un-ano-20200731-0010.html>

⁷ <https://www.elfinanciero.com.mx/nacional/en-octubre-baja-a-59-aprobacion-de-lopez-obrador>

Après presque 2 années au pouvoir, on peut citer parmi ses plus grands succès :

- **Politique de protection sociale pour les plus vulnérables**

Des programmes de bourses d'études, de pensions et de subventions ont été mis en place, ainsi que des projets d'emplois temporaires, des crédits financiers et des prix garantis pour les paysans. Le montant des pensions des personnes âgées a pratiquement doublé et un programme a été mis sur pied pour former les jeunes à leur premier emploi.

- **Finances :**

Lorsqu'en octobre 2018, le président a annoncé l'annulation du nouvel aéroport international du Mexique (NAIM), plusieurs analystes et consultants internationaux ont mis en garde contre une tempête économique au Mexique. Des avertissements similaires ont été lancés lorsque le gouvernement a annulé les appels d'offres pour la réforme énergétique visant l'exploitation des gisements d'hydrocarbures. Selon le ministère des Finances, six mois plus tard, les prévisions ne se sont pas réalisées. L'inflation se comporte de la même manière que les années précédentes. La valeur du peso reste stable et, selon le ministère de l'Économie, au premier trimestre 2019, l'investissement direct étranger a dépassé 10 milliards de dollars, soit 7 % de plus qu'à la même période en 2018.

- **Hydrocarbures :**

Le secteur des hydrocarbures est un axe majeur de la politique publique du nouveau gouvernement. En 2018, Petróleos Mexicanos (Pemex) perdait en moyenne 15 000 barils d'essence par jour à cause du vol de carburant, ou "huachicoleo", qui représentait des pertes d'environ 3 milliards d'USD, selon les données officielles. À partir du 21 décembre 2018, le gouvernement a fermé les vannes de certains pipelines Pemex pour empêcher le vol d'hydrocarbures. Aujourd'hui, le plan contre le "huachicoleo" semble porter ses fruits. Selon le directeur de Pemex, Octavio Romero Oropeza, le vol de carburant ne représentait plus que 2000 barils par jour à la fin avril 2019.

Petróleos Mexicanos (PEMEX) est la plus grande entreprise publique d'hydrocarbures du Mexique. Ces dernières années, le potentiel d'extraction a diminué, c'est pourquoi le président López Obrador a annoncé que l'investissement public dans le sauvetage de cette entreprise serait une priorité. En 2019, l'investissement du gouvernement fédéral dans PEMEX s'est élevé à 288 milliards de pesos, soit une augmentation de 41% par rapport au montant consacré en 2018. 78% de cet investissement est alloué à l'exploration et à la production. Le 9 décembre 2018, le Plan national de raffinage a été publié. Il propose de réhabiliter les raffineries de Minatitlán, Salamanque, Tula, Cadereyta, Madero et Salina Cruz. De même, une nouvelle raffinerie sera construite à Dos Bocas, Tabasco. L'objectif est de traiter, avec ces 7 raffineries, 1.863.000 barils de brut par jour d'ici 2022, ce qui permettra d'obtenir environ 781.000 barils d'essence et 560.000 barils de diesel par jour.

- **Infrastructure :**

Le 26 novembre 2019 a été publié le Plan national d'infrastructure, dans lequel le gouvernement propose, en coordination avec le secteur privé, un investissement dans 147 projets pour un montant de 42 milliards d'euros (859 milliards de pesos) à mettre en œuvre au cours des 3 prochaines années. Parmi les projets proposés dans cette première phase, 45 seront réalisés dans la région centrale du pays, 49 dans le nord et 42 dans le sud. Les secteurs recherchés sont ceux de la logistique, de l'énergie et de l'industrie manufacturière, entre autres. Le gouvernement a appelé le secteur privé à être attentif aux projets qui sont publiés afin d'identifier les opportunités d'affaires et, surtout, de se coordonner avec le secteur financier international.

Parmi les grandes polémiques, on peut citer :

- **Crises dans les hôpitaux publics :**

Dans le cadre de son plan de lutte contre la corruption, le nouveau gouvernement a examiné tous les contrats de services et d'approvisionnement signés pendant l'administration de l'ancien président Enrique Peña Nieto, et a détecté des prix excessifs de médicaments et de services pour le système de santé publique. López Obrador a dès lors suspendu les contrats de trois des principaux fournisseurs. L'une des conséquences de cette décision a été la pénurie de médicaments dans les hôpitaux publics, en particulier pour traiter des maladies spécifiques comme le VIH ou certaines formes de cancer chez les enfants. Face à la crise, le ministère de la Santé a procédé à des achats d'urgence de certains médicaments tels que des rétroviraux, des vaccins et du matériel de guérison, action qui se poursuit encore début 2020 avec l'IMSS, et qui concerne certaines de nos sociétés comme UCB par exemple.

- **Insécurité :**

2018 a été l'année la plus violente depuis la Guerra Cristera qui a pris fin en 1932. Mais en 2019, la tendance se poursuit et, selon les spécialistes de la sécurité, l'année pourrait s'achever sur des chiffres encore plus élevés. Aussi, si cette dernière ne cesse d'augmenter, la plupart de la population l'associera probablement au gouvernement d'AMLO.

- **Immigration :**

Depuis le début de l'année, quelque 100.000 personnes par mois franchissent de manière irrégulière la frontière sud du Mexique, selon les données du ministère de l'Intérieur. C'est le plus grand nombre de migrants de ces dernières décennies, ce qui représente l'un des plus grands défis pour López Obrador. Pour contenir l'exode, le gouvernement a offert des permis de séjour temporaires et des emplois dans les mégaprojets d'infrastructure qu'il entend développer dans le sud-est, tels que la construction du train maya. Mais la stratégie ne contient toujours pas le fleuve des migrants qui traverse le pays chaque mois vers les États-Unis.



- Secteur de l'Énergie :

Selon le magazine Forbes, sans tenir compte du projet de raffinerie de Dos Bocas, le Mexique peut générer 36 milliards de dollars via divers projets énergétiques au cours des 10 prochaines années. Toutefois, l'accent mis sur le développement du secteur pétrochimique a nettement désavantagé les réalisations générées dans le secteur de l'énergie propre.

En particulier, l'un des points les plus controversés est la discussion générée par l'accord visant à modifier les lignes directrices pour l'acquisition de certificats d'énergie propre (CEL). Le 29 octobre 2019, un accord du ministère de l'énergie est entré en vigueur, établissant que les centrales électriques à énergie propre qui ont commencé à fonctionner après le 11 août 2014 pourront recevoir un certificat d'énergie propre (CEL). La Commission fédérale de l'électricité (CFE) est également concernée par cette réforme qui visera à renforcer la présence de cette entreprise publique. Cette politique a eu pour effet de faire disparaître la valeur des CEL, qui constituaient la plus forte incitation au développement des investissements privés, principalement étrangers, dans le secteur des énergies propres.

Un autre aspect très critiqué dans la politique mexicaine a été la gestion de la pandémie de la COVID-19. Au début de la crise, le gouvernement mexicain a été très lent à mettre en œuvre de mesures restrictives et de confinement. Au 6 novembre 2020, on comptait près d'un million de cas d'infection et 94 000 décès, ce qui en fait l'un des pays ayant le plus grand nombre d'infections avec un taux de mortalité très élevé dans le monde, et ce en dépit d'un des taux les plus bas au monde de tests/million d'habitants. De même, le Mexique occupe la première place pour le nombre de décès dus au virus parmi le personnel de santé, puisque selon un rapport d'Amnesty International basé sur les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé, le Mexique a signalé 1320 décès dus à la COVID-19 parmi le personnel de santé. En outre, 97 632 membres du personnel de santé ont été diagnostiqués positifs au coronavirus, ce qui représente 17 % de tous les cas qui ont été enregistrés dans le pays⁸.

Cela reflète clairement le manque de ressources fournies par le gouvernement fédéral pour faire face à la pandémie, étant donné les restrictions budgétaires dans le secteur de la santé, ainsi que le manque d'infrastructures adéquates dans certaines villes du pays. Les stratégies de contrôle de la pandémie ont été fortement questionnées par la population. Un aspect important est que le Président lui-même a choisi de ne pas utiliser en public des mesures de protection de base telles que le port du masque⁹.

D'un point de vue politique internationale, le Président n'a jamais caché qu'il souhaitait se consacrer presque uniquement à la situation interne du Mexique. Ceci dit, les États-Unis restent la préoccupation majeure des Mexicains, ainsi que leur principale menace. Suite à une nouvelle ouverture des négociations par les Américains, Mexico a poussé un nouveau soupir de soulagement le 10 décembre 2019 avec la signature du protocole modifiant le T-MEC. Mais les États-Unis menacent toujours les

⁸ <https://coparmex.org.mx/manejo-de-la-pandemia-en-mexico-ha-sido-irresponsable-fallo-estrategia-y-entre-los-que-han-pagado-con-su-vida-se-encuentra-personal-de-salud/>

⁹ <https://www.animalpolitico.com/2020/07/me-voy-a-poner-cubreboca-cuando-no-haya-corrupcion-amlo-amparo-pan/>



Mexicains d'implémenter des sanctions commerciales au cas où les Mexicains ne feraient pas d'efforts substantiels pour ralentir les flux migratoires vers le nord. Par ailleurs, le Président mexicain a choisi d'éviter toute confrontation avec son homologue américain. En dehors de la crise migratoire et sécuritaire, le ton du locataire de la maison blanche a été relativement positif et constructif, ce qui a permis aux deux pays de se concentrer davantage sur le T-MEC.

L'Amérique latine est l'autre priorité du gouvernement mexicain, et les événements latino-américains de 2019 ont permis de mieux comprendre le rôle que Mexico entend jouer sur le continent. Le pays préside d'ailleurs le CELAC depuis début 2020. En outre, le Chancelier Marcelo Ebrard a annoncé que le Mexique investirait sur les 5 ans à venir un montant de 30 milliards de USD dans un Plan de Développement Intégral du triangle nord de l'Amérique centrale, à savoir le Guatemala, le Honduras et le Salvador. Cet investissement vise entre autres à s'attaquer aux causes de la migration majoritairement économique et sécuritaire. Il n'a, par contre, pas assisté au Sommet de l'Alliance du Pacifique et a choisi de se désengager du Groupe de Lima, sans en sortir, pour adopter une position qui se veut plus neutre, et respectueuse de son principe de non-intervention. En 2021, le Mexique devrait occuper un siège de membre non-permanent au Conseil de Sécurité.

Avec l'Union européenne, les négociations (démarrées en juin 2016) relatives à la modernisation de l'Accord Global ont finalement mené à un accord de principe le 21 avril 2018, qui devrait être ratifié en 2021. Notons aussi que les visites européennes ont été les premières accueillies par le nouveau gouvernement dès janvier 2019 : le Président du Conseil espagnol en janvier, la Princesse Astrid en février et le Premier Ministre du Luxembourg en avril. Cette année-là, les investissements belges ont d'ailleurs représenté 4% des IDE reçus par le Mexique¹⁰. Par ailleurs, des soutiens mutuels ont été conclus avec le Mexique au sujet des candidatures pour l'OMI, le CAT et l'OAC.

10 <https://www.gob.mx/se/acciones-y-programas/competitividad-y-normatividad-inversion-extranjera-directa?state=published>

ASPECTS SOCIAUX

En 2019, la population totale était de plus de 127 millions d'habitants (150 millions d'ici 2040), dont 57 millions de personnes économiquement actives¹¹. À titre d'information, le district fédéral de Mexico et l'état de Mexico comptent un peu plus de 25 millions d'habitants. Le Mexique est la nation hispanophone la plus peuplée au monde. Septante-neuf pourcents de ses habitants vivent dans des zones urbaines. Dix pour cent de la population est considérée comme riche, et environ 49 % vit dans la pauvreté. Les 41 % restants de la population sont considérés comme appartenant à la classe moyenne.

De la population totale, 51,4 % sont des femmes et 48,6 % des hommes ; l'âge moyen est de 27 ans et près de 25 % de la population a entre 15 et 29 ans. Les deux tiers de la population ont moins de 30 ans. 6,2 % de la population totale est indigène. L'espagnol est la langue principale, parlée par environ 95 % de la population. Cependant, 68 langues indigènes sont parlées, dont la plupart dans le sud et le sud-est du pays. La principale langue indigène parlée est le nahuatl, dans le centre du pays, suivie du maya dans le sud-est.

Le pays a environ 30 % du pouvoir d'achat belge. Partant de ce constat le prix est un élément clé. Ceci dit, à peu près 20 millions de Mexicains ont un pouvoir d'achat leur permettant d'avoir accès à un type de consommation « à l'européenne ». De même, les principaux centres de prospérité sont : Mexico, Guadalajara, Monterrey, Puebla et Querétaro. Au niveau consommation, on peut ajouter aussi les centres de villégiature tels qu'Acapulco, Puerto Vallarta, Cancún, Playa del Carmen et la Basse-Californie, qui, le temps des vacances, voient leur population aisée augmenter considérablement.

Le Mexique est un pays avec des taux d'informalité et de pauvreté élevés. Cette situation a été aggravée ces dernières années par des taux de croissance économique nuls, en plus de la forte crise de COVID-19. Le problème est encore plus grave en raison du taux élevé d'informalité, car environ 56 % des emplois ne bénéficient pas de services de sécurité sociale ou de prestations de travail de base. Ces conditions socio-économiques peuvent être considérées comme la base sur laquelle l'actuel gouvernement de gauche a été constitué en 2018¹². La situation de pauvreté et de grande informalité est parfois à la base de nombreux problèmes de sécurité, qui peuvent en général être évités avec un peu de bon sens durant le séjour de l'homme d'affaire étranger. Il faut donc éviter de se promener en rue avec des objets de valeur, laptops, tablettes, etc. Utiliser des taxis sûrs (taxis de sitio). Pour ce faire, c'est une bonne idée d'utiliser des applications du genre d'Uber, Didi ou de s'adresser à la réception de l'hôtel si nécessaire (taxis d'hôtel toujours plus chers). Il faudra éviter de retirer de l'argent le soir et le faire dans des endroits fréquentés. Si vous avez un doute sur l'un ou l'autre quartier où vous devez vous rendre, informez-vous au préalable (sites de l'ambassade de Belgique, France et/ou des États-Unis) ou contactez-nous.

¹¹ <https://datos.bancomundial.org/indicador/SP.POP.TOTL?locations=MX>

¹² https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/45555/S2000335_es.pdf

Les problèmes de sécurité liés au narcotrafic sont en général restreints à certaines zones géographiques, comme l'État du Michoacán, de Morelos, Guerrero ainsi que le Nord du pays. L'insécurité a toutefois encore augmenté en 2019, d'où le fait que la prudence est de mise dans tout le pays, principalement la nuit. En cas de doute, adressez-vous à l'attaché économique et commerciale de l'AWEx en poste à Mexico ou à ses assistants mexicains en son absence.

II. LE MEXIQUE ET LES AFFAIRES

UNE SOCIÉTÉ « ORIENTÉE RELATION »

La règle de base est simple : se construire une relation avant de parler affaires. Prenez le temps de connaître votre partenaire avant de lui parler affaires, si vous ne voulez pas éveiller sa méfiance. Le Mexicain est très curieux, il n'hésitera pas à vous demander de parler de votre pays. Il sera avide d'informations sur votre position en Europe, les institutions internationales présentes dans le pays (L'Union Européenne, l'OTAN, etc.), le trilinguisme tant du Luxembourg que de la Belgique, etc. Les festivals comme Tomorrowland peuvent également être un sujet de conversation, tout comme les bières et le chocolat. Si vous lui dites qu'il y a plus de 500 sortes de bières en Belgique, il sera impressionné. Profitez-en pour lui parler de vos régions car Bruges est souvent la seule ville belge visitée des Mexicains.

Le Mexicain pourra également vous amener sur des sujets culturels et littéraires. Ne considérez surtout pas ces questions comme du temps perdu. De même, renseignez-vous un peu sur les grands peintres mexicains (Frida Kahlo, Diego Rivera, etc.), ses grands écrivains (Carlos Fuentes, Octavio Paz, Juan Rulfo, etc.) ou chanteurs. Soyez ouverts d'esprit. Et n'insistez pas si vous voyez que votre interlocuteur n'est pas « cultivé ». Le football peut toujours constituer un sujet plus léger ! Au Mexique, les principales équipes sont la Cruz Azul, l'América, le Chivas, le Pumas, Leon et Tigres. Ne prenez pas trop vite position pour un club et restez de préférence dans la généralité des grands joueurs mexicains tels que Hugo Sanchez, Rafael Marquez, Cuauhtémoc Blanco, Luis Garcia, Garcia Aspe, Manuel Negrete, Jared Borgetti, etc. avant d'avoir pu vous faire une opinion sur les préférences de votre interlocuteur.

D'autre part, le Mexicain est en général très croyant, très catholique. Il est conseillé de laisser de côté toute réflexion athée. Vous entendrez peut-être parler de la vierge de Guadeloupe, la sainte patronne des Mexicains. Même si vous n'êtes pas croyants, il est préférable de ne manifester aucune forme de rejet.

Le Mexicain a aussi un grand sens du patriotisme. Aussi, même si les Mexicains peuvent se permettre de critiquer le système, c'est plutôt mal venu de la part d'un « étranger ». Évitez donc de parler politique.

Si on vous en parle, ne prenez pas parti pour une formation politique¹³. En règle générale, une petite référence humoristique détendra l'atmosphère au besoin.

Plusieurs réunions peuvent être indispensables à la conclusion d'un accord ; ensuite, des relations entretenues sur le long terme sont les véritables clés du succès. Au Mexique, c'est QUI vous connaissez qui fait la différence. Aussi, pour marquer des points, il est toujours préférable de s'adresser à votre interlocuteur en espagnol ; de même, la première correspondance écrite est idéalement rédigée en espagnol même si l'anglais peut en général constituer une langue de négociation commerciale. Par ailleurs, pour la prise de rendez-vous, dans la mesure du possible, laissez le Mexicain décider quand et où il veut vous voir. Il connaîtra probablement mieux son pays.

En dépit des clichés sur « les pays chauds », le Mexicain est en général ponctuel en ce qui a trait aux rendez-vous officiels. Si vous arrivez avant l'heure, attendez l'heure avant de vous faire annoncer. Au Mexique, l'adage : « Avant l'heure, ce n'est pas l'heure. Après l'heure, ce n'est plus l'heure » est une réalité qui pèse dans les relations commerciales et économiques.

Le Mexicain est très accueillant. Cette attitude est résumée dans l'expression : « mi casa es tu casa ». Néanmoins, il s'agit d'une attitude qui ne montre pas la réalité de la position de votre partenaire. De même, un « sí, me interesa » ne veut pas forcément dire « oui, je suis intéressé », il faut savoir interpréter le message. Dans le même ordre d'idées, « ahorita », qui, traduit littéralement veut dire « tout de suite » ou « à l'instant », peut vouloir dire pour le Mexicain, dans un laps de temps très varié allant de 5 minutes à une heure, une semaine, voire beaucoup plus longtemps encore. Ainsi, les expressions « luego », « ya véremos », « al rato », « tantito », constituent souvent des tactiques verbales qui consistent à faire retarder les échéances. Et a sus órdenes/ à votre service n'est pas non plus toujours à prendre littéralement...Au Mexique, comme dans beaucoup d'autres cultures, la communication indirecte est aussi importante que le langage direct. Il faut donc savoir interpréter le message, lire entre les lignes, décoder les mimiques de son interlocuteur, etc. pour éviter tout malentendu.

¹³ PRI (centre) : le parti du président Enrique Peña Nieto ; PAN (droite libérale) : le parti de l'ancien président Felipe Calderon ; PRD (sociale démocratie) ; MORENA (la nouvelle gauche, parti au pouvoir depuis juillet 2018) ; Verde (parti écologiste) ; PT : (parti des travailleurs).

MOYENS DE COMMUNICATION

L'espagnol est la langue de prédilection des affaires et nous vous recommandons de bien vérifier avant la prise du rendez-vous que votre interlocuteur parle bien l'anglais. Il est parfois préférable pour un partenaire wallon ou luxembourgeois de prévoir un interprète s'il ne parle pas espagnol. Le français est en général apprécié mais c'est l'anglais qui demeure la seconde langue des affaires. La communication par téléphone est plus efficace que les emails. Cependant, le contact en vis-à-vis est celui qui prévaut.

Le Mexique est un pays très formel. Les manières y sont valorisées. De même, il est important d'utiliser les titres professionnels : Docteur, Professeur, Directeur, etc. En fait, l'expression « Licenciado » ou « Licenciada » signifie simplement que la personne est universitaire et diplômée (possède une licence). Ainsi lors des premiers contacts professionnels, on s'adressera aux gens en disant « licenciado », « licenciada ». Ensuite, lorsqu'on les connaîtra mieux (mais beaucoup plus rapidement qu'en Europe), on pourra utiliser leurs prénoms. N'oubliez pas que le Mexique est l'un de ces pays où la hiérarchie revête encore une grande importance. Ainsi est-il en général toujours préférable de s'adresser en premier à la personne la plus haute gradée.

Le bureau de l'AWEx Mexico est très actif dans le networking avec les différents secteurs porteurs du pays. Les demandes effectuées via l'attaché et ses assistants sont traitées avec professionnalisme. Les chambres de commerce, les associations professionnelles, les ministères, etc. sont d'autres bonnes sources d'information.

ASPECTS IMPORTANTS DE LA NEGOCIATION

Quant aux réunions d'affaire, ne soyez pas étonné de recevoir un « abrazo » après quelques rencontres. Serrez la main de votre interlocuteur tant au début qu'à la fin de l'entretien. Laissez davantage de distance entre vous et une femme, surtout lors des premières rencontres. Même si vous ne parlez pas l'espagnol et que vous vous êtes mis d'accord pour que votre entretien se déroule en anglais ou même en français, le fait de dire de temps à autre quelques mots en espagnol fait toujours très plaisir aux Mexicains : « Buenos dias », « Buenas tardes », « Buenas noches », « Mucho gusto », « Encantado », etc. Si votre interlocuteur vous remercie, n'hésitez pas à lui rendre l'appareil : « El gusto fue mío/Gracias a usted, i.e. c'est moi qui vous remercie ».

Le Mexicain aime bien manger. Ainsi, les affaires passent-elles souvent par un bon restaurant. Votre contact sera peut-être tenté de vous proposer un restaurant européen (français, espagnol, italien, etc.). Si vous êtes susceptible d'apprécier la nourriture mexicaine, n'hésitez pas à le lui annoncer. Cela lui fera plaisir. Le Mexicain vous amènera plutôt dans un restaurant haut de gamme. Comptez environ 600 pesos/personne (entrée, plat, dessert, 1 boisson non alcoolisée) pour un repas sans les boissons alcoolisées et cocktails. Le vin étant cher (compter facilement 150 MXN/le verre), il double facilement l'addition dans les restaurants. Avant l'arrivée des plats sur votre table, on vous servira probablement du pain ou des tostadas (tortillas frites). Il se pourrait que votre interlocuteur commande par ailleurs un

plat « para picar », à savoir à partager entre les différents participants. N'oubliez pas d'en tenir compte dans la répartition de la note finale, tout comme du pourboire (10 % minimum, 15 % en général dans un bon restaurant).

Les hommes paient la note des femmes. Les hommes partagent l'addition entre eux. Ne soyez pas vexé si un homme d'affaire vous propose de tout payer. Surtout s'il a une tendance à la courtoisie. Huit fois sur dix, il insistera pour tout payer. Profitez pour lui dire « la prochaine fois, ce sera mon tour ». Cela le mettra à l'aise et ouvrira des perspectives pour l'avenir. Après tout, c'est bien le but premier de votre rencontre.

À l'exception des fonctionnaires ou des employés du gouvernement, les cadeaux de courtoisie sont généralement bien reçus. La bière et le chocolat sont d'excellentes idées de cadeaux pour vos interlocuteurs. Il n'est pas mal vu d'offrir un petit cadeau aux plus hauts placés ou à vos hôtes. Si vous êtes invités à dîner à la maison, il est recommandé d'apporter un petit cadeau tant à madame qu'à monsieur. Fleurs, chocolats pour madame et bière, vin pour monsieur.

Le Mexique est une culture de marchandage. Ne soyez donc pas choqué par cette attitude. La négociation avec les Mexicains peut être longue. D'une manière générale, les délais ne sont pas toujours strictement respectés et il faut s'armer de patience. Parfois, on vous fera une proposition et vous dira : « piénselo un poco y luego vemos ». De même, n'hésitez pas à dire à votre interlocuteur que vous avez besoin d'un peu de temps pour réfléchir à la proposition.

Par ailleurs et de façon générale, les échanges commerciaux avec l'Europe se font en dollars US mais rien n'empêche d'envisager l'Euro. Les délais de paiement étant en général assez longs (surtout dans la grande distribution), il est judicieux de penser aux instruments de couverture pour se prémunir du risque de change. Les impayés peuvent également être un problème. Cependant, le paiement avant livraison (difficile à obtenir), la prise d'assurance contre le non-paiement ou le « crédoc » (souvent considéré trop cher par votre client) peuvent offrir des solutions valables.

CREATION D'UNE ENTREPRISE

Au cours des dernières années, il est devenu plus facile de créer une entreprise au Mexique. Les étapes par lesquelles doit passer l'entrepreneur ne varient pas selon le type de société (société anonyme, société de capitaux, etc.), mais dans tous les cas la présence d'un notaire sera obligatoire. En tant qu'investisseur étranger, il est possible d'engager un « Power-of-Attorney » (personne à qui vous donnez procuration), au cas où vous souhaiteriez déléguer ce pouvoir à vos avocats au Mexique. Si l'investisseur est une personne morale étrangère, des documents supplémentaires légalisés ou apostillés devront être présentés en fonction du lieu d'origine.

Voici les différentes étapes à respecter :

- Déterminer le type de société le plus approprié pour votre entreprise, en fonction de la relation avec l'investisseur, du type d'activité, de l'objet social, du niveau d'imposition, etc. Les cabinets d'avocats avec lesquels vous travaillez pourront vous conseiller davantage sur ce point.
- Proposer au moins trois options de nom d'enregistrement de la société. Le ministère des finances sera chargé d'approuver et de réserver les noms proposés. La décision sera valable pendant 4 mois et cette étape ne devrait pas prendre plus de 2 jours ouvrables à partir de la date de la demande.
- Signer les statuts de la société devant un notaire public. Les avocats de la société, par l'intermédiaire d'un notaire, devront signaler au ministère des Affaires étrangères la "clause d'admission des capitaux étrangers", qui implique que les investisseurs étrangers peuvent continuer à apporter des capitaux à la société. Le ministère répondra dans un délai de 5 jours ouvrables à cette demande. Une fois cette clause approuvée, le notaire doit délivrer les statuts provisoires.
- Enregistrer les statuts auprès du service de l'administration fiscale (SAT). Avec l'acte social provisoire, le représentant légal ou fiscal de la société peut demander au SAT d'enregistrer la société, afin d'obtenir le registre fédéral des contribuables (RFC) ainsi qu'une signature électronique. Ce processus peut prendre de quelques jours à plusieurs semaines, selon la disponibilité du SAT. À partir de cet enregistrement, la société pourra émettre des factures électroniques.
- Inscrire la société au registre du commerce local avec l'appui du notaire. Comme la société aura des capitaux étrangers, elle doit également être inscrite au Registre national des investissements étrangers (RNIE) du ministère de l'Économie.

La société devra ensuite envoyer des rapports trimestriels et annuels au ministère, reprenant les mouvements de capitaux, les actifs et les passifs, ainsi que tout changement dans sa structure. L'entreprise devra également être enregistrée auprès de l'Institut mexicain de sécurité sociale (IMSS) avant d'embaucher des employés. Tous les employés devront être enregistrés auprès de l'institut national du fonds de logement (INFONAVIT) et se verront attribuer un compte individuel pour la retraite (AFORE).

Il est important de mentionner que le représentant légal doit également enregistrer la société auprès des autorités fiscales de l'État dans lequel il se trouve, et auprès des autorités locales et municipales pour obtenir des permis spéciaux, au cas où les activités de l'entreprise ont un impact sur la communauté locale (par exemple, restaurants, bars, hôtels, clubs, etc.). Enfin, l'entreprise devra aussi être enregistrée auprès du système mexicain d'information commerciale (SIEM).

Il est important de mentionner qu'au Mexique il existe 7 types ou structures d'entreprises. Comme indiqué précédemment, le cabinet d'avocats avec lequel vous décidez de travailler pourra vous aider à choisir l'option qui répond au mieux aux besoins de votre entreprise dans le pays. L'un des types les plus



courants est la société anonyme (Sociedad Anónima, "S.A."), qui est constituée de deux ou plusieurs personnes, appelées actionnaires. La responsabilité de chaque actionnaire est limitée à la valeur de ses actions. En d'autres termes, les actionnaires ne sont pas légalement responsables des actions de la société. Une autre figure commune est la société à responsabilité limitée (S. de R.L.), qui se distingue de la précédente par le fait que le degré de responsabilité juridique des actionnaires est plus élevé, et qu'ils sont davantage impliqués dans la gestion et la prise de décision de la société.

Peu importe le type de société choisi, les filiales des sociétés étrangères peuvent être établies au Mexique à condition que l'entité soit enregistrée auprès du ministère de l'Économie et du SAT et ait un RFC. La loi reste la même pour les « joint-ventures » ou les « trusts », qui ne sont pas encore très nombreux dans le pays car le droit commercial mexicain n'a pas de réglementation spécifique à ce sujet.

Pour plus d'information, veuillez consulter le document Doing Business in Mexico ([guide pour faire des affaires au Mexique en 2020](#))¹⁴ préparé par le cabinet d'avocats Vazquez Tercero y Zepeda, ou contacter un cabinet d'avocats reconnu dans le pays. Le bureau de l'AWEX au Mexique sera heureux de vous fournir de plus amples informations à ce sujet.

III. ASPECTS COMMERCIAUX

INFORMATIONS GENERALES

Grâce à sa politique d'ouverture basée sur de multiples accords bilatéraux et multilatéraux et grâce à son dynamisme économique, le Mexique est devenu une véritable puissance commerciale régionale. Son économie libérale ouverte sur le monde dispose de l'un des plus grands nombres d'accords de libre-échange (TLC) : 13 TLC (avec une cinquantaine de pays et un total de plus de 1,5 milliard de consommateurs). Le pays compte également 32 accords de protection et de promotion d'investissements et 9 autres accords de portée limitée. D'un point de vue commercial, les plus grands partenaires du Mexique, après les États-Unis, restent le Canada, l'Union européenne, le Japon, l'Amérique centrale¹⁵ et les membres de l'Alliance du Pacifique¹⁶.

Rappelons que l'accord économique le plus important pour le Mexique demeure sans nul doute jusqu'à présent l'Accord États-Unis-Mexique-Canada (USMCA anciennement connu sous le nom d'ALENA). L'accord trilatéral a constitué un indéniable moteur pour l'éclosion d'une base industrielle au Mexique et a permis d'intégrer la structure productive du pays à la chaîne de valeur nord-américaine dont elle dépend désormais, aussi bien pour les IDE que pour les débouchés commerciaux à l'export. Par ailleurs, même si l'ALENA a participé à faire du Mexique une puissance exportatrice, l'accord a également favorisé une situation qu'on peut qualifier « d'interdépendance asymétrique » entre les États-Unis et le Mexique, vu que la relation entre les deux pays bénéficie surtout à l'économie

¹⁴ <https://vtz.mx/news/2020/08/25/doing-business-in-mexico-the-guides/>

¹⁵ Cuba, Panama, Guatemala, Honduras, Costa Rica, Nicaragua, le Salvador et la République dominicaine

¹⁶ Chili, Pérou et Colombie



américaine et que la valeur ajoutée des exportations mexicaines est produite en grande partie grâce à des IDE provenant des États-Unis (38,6 %). Un grand nombre d'entreprises américaines ont ainsi délocalisé ses activités à faible valeur ajoutée et à fort contenu en main d'œuvre vers le Mexique. C'est notamment le cas pour l'assemblage de véhicules, de biens industriels et de consommation finale comme les produits électriques et électroniques.¹⁷

En dépit des mesures prises par Trump visant à augmenter les taxes sur l'acier à 25 % et celles sur l'aluminium à 10 %, le nouveau gouvernement du président López Obrador a maintenu une relation étroite avec son voisin du Nord. Au vu des récentes élections américaines, nous attendons de voir quelle sera la réaction du Mexique. Néanmoins, le Mexique est encore plus conscient de la nécessité de diversification de ses relations commerciales et il est probable qu'il tente de renforcer les relations tant avec ses voisins qu'avec l'Asie ou l'Europe. Aujourd'hui, l'UE est ainsi devenue le 3^e partenaire commercial du Mexique et son deuxième investisseur¹⁸. Au cours de la période 1999 - 2019, le commerce total entre le Mexique et la Belgique a augmenté de 416%. Les exportations de la Belgique vers le Mexique ont augmenté de 303 % au total, tandis que les exportations du Mexique vers la Belgique ont augmenté de 559 %.

La position géographique du pays représente un réel avantage au niveau du commerce international. En effet, le Mexique, situé en Amérique du Nord, se place comme pays charnière entre l'Amérique du Nord et Centrale (voire du Sud). Il possède également l'avantage de disposer de deux larges côtes qui lui permettent de commercer facilement avec l'Asie via l'océan Pacifique et l'Europe via l'océan Atlantique.

Les États-Unis représentent plus des trois quarts du commerce du Mexique. Toutefois, si l'on exclut le commerce (principalement les produits électriques, mécaniques et automobiles) avec son voisin du nord, le commerce total du Mexique avec le monde, par pays et par produit, se compose comme suit :

| Principaux pays exportateurs vers le Mexique en 2019 | Valeur en millions d'euros | Principaux pays importateurs du Mexique en 2019 | Valeur en millions d'euros |
|--|----------------------------|---|----------------------------|
| Monde | 417 414 | Monde | 421 862 |
| États-Unis | 184 113 | États-Unis | 320 564 |
| Chine | 74 187 | Canada | 12 624 |
| Japon | 16 036 | Allemagne | 6 248 |
| Allemagne | 15 790 | Chine | 6 123 |
| Corée, République de | 15 710 | Taipei Chinois | 6 034 |
| Malaisie | 10 335 | Brésil | 3 708 |
| Canada | 8 758 | Japon | 3 486 |
| Taipei | 8 308 | Colombie | 3 095 |
| Brésil | 5 905 | Royaume-Uni | 2 496 |
| Italie | 5 436 | Corée, République de | 1 967 |
| Viet Nam | 5 419 | Pays-Bas | 1 763 |

¹⁷ <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/424695>

¹⁸ <https://www.gob.mx/se/acciones-y-programas/comercio-exterior-estadisticas-historicas?state=published>



| | | | |
|-------------|-------|------------------|-------|
| Thaïlande | 5 401 | Guatemala | 1 763 |
| Inde | 4 623 | France | 1 379 |
| Espagne | 4 072 | Chili | 1 360 |
| France | 3 921 | Pérou | 1 250 |
| Philippines | 2 795 | Italie | 1 238 |
| Royaume-Uni | 2 123 | Belgique | 1 142 |
| Pays-Bas | 1 921 | Espagne | 1 138 |
| Autriche | 1 713 | Panama | 1 105 |
| Irlande | 1 606 | Hong Kong, Chine | 970 |
| Suisse | 1 527 | Australie | 813 |
| Colombie | 1 471 | Inde | 764 |

Source : Trade Map, 2020

Après les États-Unis, la Chine, le Japon, l'Allemagne, la Corée du Sud, la Malaisie et le Canada sont les principaux exportateurs vers le Mexique ; les principaux importateurs sont le Canada, l'Allemagne, la Chine, Taïpei, le Brésil et le Japon. Les machines, appareils et équipements électriques et mécaniques, ainsi que les véhicules à moteur représentent plus de la moitié des importations du Mexique dans le monde, à l'exclusion des États-Unis. D'autre part, les principales exportations mexicaines sont les véhicules à moteur, les appareils/machines, les moteurs électriques, les combustibles minéraux, les minéraux et les matières plastiques.

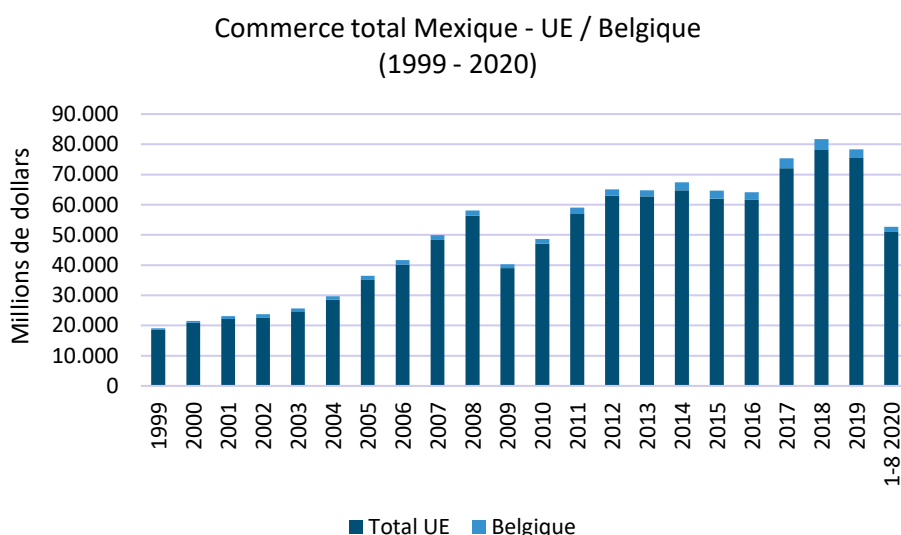
| Principaux produits importés par le Mexique en 2019 (États-Unis exclus) | Valeur en millions d'euros | Principaux produits exportés par le Mexique en 2019 (États-Unis exclus) | Valeur en millions d'euros |
|--|----------------------------|--|----------------------------|
| Monde (sans les États-Unis) | 220 081 | Monde (sans les États-Unis) | 72 194 |
| '85. Machines, appareils et matériels électriques | 65 742 (30 %) | '87. Véhicules automobiles | 18 264 (25 %) |
| '84. Machines, appareils et engins mécaniques | 43 126 (20 %) | '85. Machines, appareils et matériels électriques | 9 887 (14 %) |
| '87. Véhicules automobiles | 20 003 (9 %) | '84. Machines, appareils et engins mécaniques | 9 770 (14 %) |
| '99. Produits non définis ailleurs* | 9 620 (4 %) | '27. Combustibles minéraux et huiles minérales | 6 380 (9 %) |
| '90. Appareils d'optique, de photographie, de cinématographie ou de mesure et contrôle | 9 031 (4 %) | '26. Minerais, scories et cendres | 4 132 (6 %) |
| '39. Matières plastiques | 7 818 (4 %) | '39. Matières plastiques | 2 078 (3 %) |
| '72. Fonte, fer et acier | 5 849 (3 %) | '71. Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires et métaux précieux | 1 540 (2 %) |
| '73. Pièces en fonte, fer ou acier | 4 437 (2 %) | '90. Appareils d'optique, de photographie, de cinématographie ou de mesure et contrôle | 1 469 (2 %) |
| '27. Combustibles minéraux et huiles minérales | 4 010 (2 %) | '22. Boissons, liquides à base d'alcool et vinaigres | 1 096 (2 %) |
| '76. Aluminium et pièces en aluminium | 3 469 (1 %) | '08. Fruits comestibles | 1 066 (1 %) |

Source : Trade Map, 2020

*Chapitre 99 : Certains codes spécifiques de la nomenclature combinée comme les trousseaux, les cercueils, ou les biens adressés à des organismes à caractère charitable et philanthropique ou au profit des victimes de catastrophes.

Quant à la relation bilatérale entre la Belgique et le Mexique, l'ouverture des marchés pour nos produits agricoles a été demandée en 2019 pour les pommes, les cerises, les chicons et le poulet. Les poires ont reçu leur autorisation en février. Le poulet représente l'opportunité la plus importante pour le moment, et les négociations ont abouti en fin d'année. Quant au porc, malheureusement, nous ne parvenons pas à assouplir la position mexicaine depuis l'identification de PPA (fièvre porcine) dans la province du Luxembourg et à imposer le principe de régionalisation.

La Belgique représente 4,1 % du commerce total du Mexique avec l'Union européenne. En termes d'échanges totaux de marchandises, la Belgique se situe au 7e rang, derrière l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. À titre d'information, l'Allemagne représente elle-même le 31 % du commerce total du Mexique avec notre continent et l'Espagne, 11 %.



Source : Ministère de l'économie

ACCORD DE LIBRE-ECHANGE ENTRE L'UNION EUROPEENNE ET LE MEXIQUE

En 1997, la signature de l'accord de partenariat économique, de coordination politique et de coopération entre le Mexique et l'Union européenne a constitué la base de l'entrée en vigueur, le 1er juillet 2000, de ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mexique. Depuis lors, la coopération économique et commerciale entre les deux régions s'est considérablement accrue, à tel point qu'en 2019, le Mexique est devenu le premier partenaire commercial de l'UE dans la région de l'Amérique latine, avec des échanges bilatéraux de marchandises d'une valeur de 66 milliards d'euros et des échanges de services d'une valeur de 19 milliards d'euros (données de 2019 et 2018 respectivement). Les exportations de marchandises de l'UE dépassent, elles, les 39 milliards d'euros par an. Le commerce de marchandises entre l'UE et le Mexique a donc plus que triplé depuis l'entrée en vigueur de l'accord initial. Ainsi, l'évolution des nouvelles

conditions économiques dans le monde a-t-elle mis en évidence la nécessité de repenser les bases de cet accord afin de répondre aux nouveaux besoins de croissance.

Au début de l'année 2020, le processus de mise à jour était presque terminé, à l'exception du chapitre sur les marchés publics. L'Union européenne souhaitait en effet avoir accès aux appels d'offres au niveau des entités fédérées, une première au Mexique. Le mardi 28 avril 2020, après quatre ans, les négociations sur la modernisation de l'ALE UE-Mexique ont abouti, mais ce dernier doit encore être traduit dans toutes les langues de l'UE, et la proposition de la Commission sera transmise au Conseil et au Parlement européen pour signature, conclusion et entrée en vigueur.

Pour rappel, le Traité de libre-échange octroie aux marchandises en provenance de l'Union européenne une origine préférentielle, c.-à-d., le paiement de droits de douane réduits. Afin d'obtenir ces réductions des droits de douane, l'exportateur doit prouver l'origine communautaire du produit par la remise d'un certificat EUR.1 ou par une déclaration sur facture dans le cas d'exportations pour un montant inférieur à 6000 euros ou dans le cas du régime de l'exportateur agréé, qui devra être rempli par l'exportateur et annexé à la facture à l'envoi de la marchandise. Attention, dans le cas de deux exportations différentes effectuées par une même entreprise pour un montant chaque fois inférieur à 6000 euros et bénéficiant du régime de la déclaration sur facture, mieux vaut espacer dans le temps l'exportation des deux types de produits, sinon l'exportation risque d'être considérée dans son ensemble et le bénéfice de la déclaration sur facture, perdue.

Le formulaire EUR.1 accompagne toute exportation de produits en provenance de l'Union européenne et d'un montant égal ou supérieur à 6000 euros (sauf si bénéficie du régime de l'exportateur agréé). Le formulaire, à retirer auprès du Ministère des Affaires économiques, doit être rempli par l'exportateur. Ce certificat sera visé par les douanes mexicaines. Sachez que le Mexique est très pointilleux sur les aspects douaniers et qu'il est important de bien s'informer sur toutes les formalités avant d'envoyer un container.

Si vous exportez régulièrement vers le Mexique, au lieu de remplir systématiquement le formulaire EUR1, vous pouvez obtenir un n° d'exportateur agréé auprès du Ministère de l'Économie belge qui, avalisé par les autorités mexicaines, vous permettra d'alléger la procédure douanière et de gagner du temps ; comptez 6 mois à 1 an pour l'obtenir.

SECTEURS PORTEURS ET OPPORTUNITES LIEES A L'ACCORD

La Belgique est le 7ème pays européen présentant le plus grand volume de commerce extérieur avec le Mexique. Pour la Wallonie, le Mexique occupe le 41ème rang mondial en matière d'exportations, avec un montant de 90,12 millions d'euros en 2019. Les secteurs porteurs pour la Wallonie sont principalement les suivants :

- A. Agroalimentaire
- B. Santé et biotechnologies
- C. Infrastructures, environnement et énergies renouvelables
- D. Technologies digitales
- E. Propriété intellectuelle
- F. Investissements

A. Secteur agroalimentaire

Ce secteur revêt une grande importance tant pour le Mexique (3,9 % du PIB) que pour la Wallonie. La population mexicaine représente l'une des plus jeunes de l'Amérique latine, ce qui est une opportunité unique et complexe en même temps. Le Mexique continue d'être l'un des marchés les plus importants pour les aliments ultra-transformés et est le pays qui consomme le plus ce genre d'aliments, soit 214 kilos par personne. Par produits ultra-transformés, on entend principalement les boissons sucrées, les snacks, les céréales et les sucreries.

Par ailleurs, le Mexique se positionne aussi parmi les vingt producteurs les plus importants de produits organiques. De plus, le Mexique est le 12e producteur et 14e exportateur mondial d'aliments. Il dispose d'importants atouts pour se positionner au niveau international comme une puissance agricole. Producteur et exportateur mondial, le secteur agricole mexicain gagne en importance tout en demeurant toutefois très dépendant de ses exportations vers les États-Unis. Les produits wallons que l'on trouve déjà sur le marché mexicain sont principalement les suivants :

| PRODUIT | CODE DOUANIER* |
|--------------------------|------------------------|
| Chocolat | 1806.32.01 |
| Biscuits | 1905.31.01 |
| Gaufres | 1905.32.01 |
| Frites (congelées) | 2004.10.10 |
| Sucre perlé | 1701.11.01 |
| Bières à base de malt | 2203.00.01 |
| Compléments alimentaires | 2106.90.98 Diverses |

*Les codes douaniers sont illustratifs mais non restrictifs des produits que les entreprises peuvent exporter au Mexique.

Le nouvel accord éliminera les droits de douane perçus sur la plupart des marchandises sur lesquelles le Mexique en perçoit encore, en l'occurrence presque uniquement des produits alimentaires et des boissons. Ce sera chose faite dans les sept ans suivant la mise en application de l'accord. Voici les principaux produits concernés :

- **Chocolat** : droits de plus de 20 % à 0% une fois le nouvel accord en place ;
- **Volaille** : droits allant jusqu'à 100 % à 0% une fois le nouvel accord en place ;
- **Porc** : droits allant jusqu'à 45 % à 0% une fois le nouvel accord en place ;
- **Fromage** : droits allant jusqu'à 45 % à 0% une fois le nouvel accord en place ;
- **Pâtes alimentaires** : droits allant jusqu'à 20 % à 0% une fois le nouvel accord en place.

Cet accord permettra également de protéger les produits particulièrement sensibles à la concurrence, en limitant les quantités des produits exportés vers l'UE à des tarifs préférentiels et en permettant à l'UE de mettre un terme aux importations préférentielles en provenance du Mexique au cas où elles augmenteraient subitement au point de mettre les producteurs de l'UE en danger.

L'exportation de produits alimentaires et de boissons sera également facilitée entre les deux parties de par l'engagement réciproque à respecter les normes internationales qui garantissent la sécurité alimentaire et la santé animale et végétale, à savoir la réglementation sanitaire et phytosanitaire, dite « SPS » ; ainsi que par une coopération accrue entre les agences chargées de la réglementation « SPS », qui entreront en contact avec leurs homologues de l'UE à intervalles réguliers.

Nous confirmons qu'il existe également des opportunités pour l'industrie des compléments alimentaires, des ingrédients naturels et des snacks sains, pour n'en citer que quelques-unes. De fait, le taux très élevé de diabète au Mexique et les préoccupations croissantes de la population en matière de santé représentent une bonne opportunité d'affaire pour la commercialisation de produits plus sains.

Notons qu'à l'exception de certains produits sensibles pour le Mexique, tels que les pommes de terre et les pommes fraîches, les produits laitiers et la viande, pour n'en citer que quelques-uns, la grande majorité de nos produits était déjà exempte des droits de douane depuis le premier accord, de sorte que, sur ce point, le nouvel accord ne modifie nullement la situation actuelle. Toutefois, d'autres importantes réductions tarifaires sont prévues pour des produits qui nous sont chers, comme par exemple les pommes de terre. À cet égard, l'accord stipule ce qui suit : *« Les droits de douane sur les produits correspondants au code douanier 0701.90.99 (pomme de terre fraîche) seront éliminés en sept étapes, sur base annuelle, et ces produits seront ipso facto admis en duty-free dès le 1er janvier de la septième année ».*

De même, l'un des avantages les plus importants du nouvel accord pour les entreprises européennes sera celui des clauses référentes aux indications géographiques (GI's), garantissant davantage le respect de ces désignations au Mexique. Ce point sera développé dans la section d) du présent document.

B. Secteur médical et biotechnologies

Le secteur des biotechnologies est perçu comme un secteur économique d'avenir pour le Mexique. À l'heure actuelle, le Mexique souhaite développer son expertise dans tous les domaines de la

biotechnologie : environnement, santé, agroalimentaire et applications industrielles. Pour cela, il compte sur une collaboration étroite de ses centres de recherche et ses chercheurs. La recherche, le développement et la commercialisation dans le secteur de la biotechnologie y sont en pleine phase d'expansion. Ainsi, le Mexique est-il l'un des plus grands fournisseurs des États-Unis en biotechnologies.

Au Mexique, l'exportation de médicaments, d'équipements médicaux ou de tests PCR doit passer par la Commission Fédérale pour la Protection des Risques Sanitaires (COFEPRIS), qui délivre les enregistrements sanitaires pour une validité de 5 ans. Récemment, la COFEPRIS a mis en place des procédures pour faciliter l'arrivée de dispositifs médicaux étrangers afin de faire face aux nouveaux besoins, principalement dans le contexte de la crise sanitaire que nous traversons.

L'accord permettra également l'application de nouvelles règles destinées à simplifier et à accélérer les formalités administratives et les contrôles physiques à la douane mexicaine. Cela permettra de faire en sorte que les douanes de l'Union européenne et du Mexique s'accordent sur les transferts d'une manière similaire. La suppression des obstacles de ce type sera bénéfique aux exportations de l'UE dans plusieurs secteurs, notamment les produits pharmaceutiques.

Un tableau comparatif est présenté ci-dessous avec les principales caractéristiques de l'accord de libre-échange nord-américain T-MEC, le premier ALE UE-MX et l'ALE UE-MX modernisé dans le secteur médical :

| PROTECTION DES DONNÉES | T-MEC | ALE UE-MX 1.0 | ALE UE-MX MODERNISÉ | BÉNÉFICES : ALE UE-MX MODERNISÉ |
|--------------------------|---|---|---|--|
| Durée de protection | 5 ans | N'existe pas. | 6 ans | La période de protection accordée par le Mexique est prolongée d'un an par rapport à la durée autorisée dans le T-MEC. |
| Conditions de protection | Article 20.48 Il est entendu que la protection s'applique uniquement aux produits allopathiques. | On ne fait que confirmer la protection prévue par l'article 39.3 de l'accord ADPIC, qui est ambiguë et ne prend pas en compte les délais. | Article X.50 Il est expressément précisé que la protection s'applique également aux médicaments biologiques. | A. La formulation utilisée neutralise tout argument qui pourrait être utilisé dans un litige, de sorte que la protection des données est limitée aux produits de synthèse chimique, et ne couvre pas les produits biologiques, ce qui arrive souvent aujourd'hui. B. Le Mexique est tenu d'élaborer une législation nationale dans ce domaine. En particulier pour les produits biologiques, il est maintenant nécessaire de recourir aux tribunaux pour que la COFEPRIS accorde la protection des données, situation qui devrait cesser avec la mise en œuvre de l'ALE 2.0. |
| Entrée en vigueur | Au plus tard le 1er juin 2025. | N/A | Le jour de l'entrée en vigueur de l'accord. | Le Mexique devra mettre en œuvre la mesure de protection des données avant la fin de la période de transition accordée par le TMEC. |

Analyse réalisée par l'Association mexicaine des industries de recherche pharmaceutique, 2020.

| AJUSTEMENT DE LA DURÉE DU BREVET | T-MEC | ALE UE-MX 1.0 | ALE UE-MX MODERNISÉ | BÉNÉFICES : ALE UE-MX MODERNISÉ |
|----------------------------------|--|---------------|---|---------------------------------|
| Conditions de protection | Article 20.46 Certaines flexibilités sont incluses, qui permettent aux parties de limiter | N'existe pas. | Article X.46 La période d'indemnisation doit être équivalente au retard encouru, | Inexistant dans l'ALE UE-MX 1.0 |



| AJUSTEMENT DE LA DURÉE DU BREVET | T-MEC | ALE UE-MX 1.0 | ALE UE-MX MODERNISÉ | BÉNÉFICES : ALE UE-MX MODERNISÉ |
|----------------------------------|---|---------------|---|---------------------------------|
| | l'étendue de la protection fournie pendant la période d'ajustement. Limite maximale de 2 ans pour la période d'indemnisation. | | mais avec un maximum de cinq ans. | |
| Entrée en vigueur | Au plus tard le 1er janvier 2025 | N/A | Le jour de l'entrée en vigueur de l'accord. | |

Analyse réalisée par l'Association mexicaine des industries de recherche pharmaceutique, 2020.

C. Infrastructure, énergie et ouverture des marchés publics

Les marchés publics sont inclus dans l'article 134 de la Constitution mexicaine. Au niveau local, les 32 États ont tous des lois différentes sur les marchés publics. Par ailleurs, le dernier point en suspens dans la négociation du nouvel accord était l'ouverture des marchés publics au niveau des entités fédérées. Dès la mise en œuvre de l'accord, les entreprises européennes pourront accéder aux marchés publics de 14 États qui représentent 64 % du PIB du Mexique. L'accord établit les règles pour l'ouverture des offres dans des secteurs tels que l'énergie (conventionnelle et propre), les matières premières, les bonnes pratiques, ainsi que la transparence et la lutte contre la corruption.

Grâce au nouvel accord, certaines entreprises wallonnes du secteur de l'énergie et de l'environnement qui ont eu des contacts avec le bureau de l'AWEX Mexico pourront répondre à plus d'appels d'offre, notamment les « partenariats public-privé ». Le Mexique devra également aligner ses règles en matière de transparence et de non-discrimination sur celles de l'OMC et rendre ses procédures d'adjudication plus transparentes en publiant les appels d'offres sur un site web unique dédié aux marchés publics.

D. Technologies digitales

Le nouvel accord commercial facilitera l'accès au marché mexicain notamment dans les secteurs tels que les services financiers, les services de messagerie, les télécommunications, les transports et les échanges numériques.

Ce dernier vise à garantir que toute activité commerciale réalisable hors ligne puisse aussi se faire en ligne en toute sécurité, notamment en instaurant des règles visant à protéger les consommateurs en ligne, en interdisant la perception de droits de douane sur les transmissions électroniques, en garantissant que les contrats, signatures électroniques ou certificats numériques soient juridiquement valables, ou encore en empêchant que l'une ou l'autre partie ne demande à une entreprise de fournir l'accès au code source des logiciels qu'elle détient.

E. Propriété intellectuelle

Afin de contribuer à la promotion de l'innovation technologique, l'accord de libre-échange comprend une section portant sur la protection de la propriété intellectuelle¹⁹. Le nouvel accord améliore la protection des droits de propriété intellectuelle détenus par des personnes physiques ou des entreprises de l'UE, notamment en rendant illégale la vente d'imitations de produits alimentaires et boissons typiques provenant de régions spécifiques de l'UE au Mexique et en protégeant les œuvres des artistes de l'UE, en interdisant toute copie illicite de leurs œuvres ou leur utilisation sans versement de redevances. L'accord stipule que chaque partie doit fournir une protection juridique adéquate contre la fabrication, l'importation, la distribution, la vente/location (ou leur publicité), et la possession à des fins commerciales desdits produits et composants. En ce qui concerne la protection des indications géographiques et appellations d'origine, les parties doivent faire le nécessaire pour adhérer, conformément aux articles 22 à 24 de l'accord sur les ADPIC, à l'acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne visant leur enregistrement international²⁰.

Pour rappel, les indications géographiques (IG) désignent des spécialités alimentaires et des boissons typiques provenant de régions spécifiques de l'UE.

Le nouvel accord vise à rendre illégale la vente au Mexique d'imitations de 340 produits alimentaires et vins typiques provenant de régions spécifiques de l'UE, tels que le champagne, le jambon de Parme et le vinaigre balsamique de Modène. Cela confèrera à ces produits à un niveau de protection comparable à celui dont ils bénéficient dans l'UE. Du côté du Mexique, certains produits protégés sous cette dénomination sont les baies du Mexique, le riz de l'État de Morelos, le café du Chiapas ou le café Veracruz. Par ailleurs, l'accord entre la Communauté européenne et le Mexique sur l'application mutuelle des reconnaissances et protections des boissons spiritueuses faite à Bruxelles le 27 mai 1997 (modifiée en 2004) a également été incorporé à cet accord²¹.

En ce qui concerne les marques et les dessins industriels, l'accord prévoit que chaque partie devra respecter :

- Les dispositions du traité et du Traité de Singapour (signé en mars 2006²²) sur le droit des marques ;
- Le protocole relatif à l'arrangement de Madrid (modifié en 2007²³) concernant l'enregistrement international des marques ;
- Le protocole relatif à l'arrangement de Nice concernant la classification internationale des produits et des services aux fins d'enregistrement des marques ("classification de Nice")²⁴ ;
- L'acte de Genève (1999) de l'arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels²⁵.

19 Organisation mondiale du commerce. Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce : https://www.wto.org/french/tratop_f/trips_f/t_agm0_f.htm

20 WIPO: <https://www.wipo.int/treaties/fr/registration/lisbon/>

21 https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/food-farming-fisheries/farming/documents/wine-mexico-1997_en.pdf

22 WIPO. https://www.wipo.int/treaties/en/ip/singapore/summary_singapore.html

23 WIPO. https://www.wipo.int/treaties/en/registration/madrid/summary_madrid_marks.html

24 WIPO: https://www.wipo.int/treaties/fr/classification/nice/summary_nice.html

25 WIPO: https://www.wipo.int/treaties/fr/registration/hague/summary_hague.html

F. Investissements

Dans le nouvel accord, l'UE et le Mexique se sont mis d'accord sur des mesures visant à faciliter les investissements des entreprises de l'UE au Mexique et à protéger les investisseurs de traitements inéquitables de la part des pouvoirs publics. Les systèmes utilisés dans les accords antérieurs seront remplacés par un nouveau système juridictionnel des investissements, plus compétent, transparent et équitable²⁶.

Risques et points d'attention

L'un des grands défis auxquels seront confrontées les exportations wallonnes vers le Mexique dans les prochaines années sera la forte baisse de la consommation et des investissements résultant de la récession économique due à l'impact de la crise sanitaire liée au COVID 19. Au cours du troisième trimestre 2020, le PIB du Mexique a enregistré une baisse de 8,6 % et diverses sources prédisent la pire chute que le pays ait connue depuis plusieurs décennies.

D'un point de vue commercial, le Mexique, bien qu'il soit l'une des économies les plus ouvertes au commerce extérieur de par ses multiples accords de libre-échange, connaît certaines difficultés qui constituent des obstacles au commerce extérieur. Premièrement, le lien dans les chaînes de valeur avec son principal partenaire, les États-Unis, est fortement ancré. De même, malgré l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange modernisé, un certain nombre de questions restent sur la table concernant les points suivants²⁷ :

- Procédures administratives ou douanières inefficaces et incohérentes²⁸
- Nouvelles exigences en matière d'étiquetage, de marquage et d'emballage
- Application insuffisante des droits de protection intellectuelle (DPI), principalement pour les produits pharmaceutiques, de luxe, électroniques, les boissons alcoolisées, les soins personnels, les pièces automobiles, le tabac ainsi que les produits de divertissement/culturels et les logiciels illégaux²⁹.
- Protection insuffisante des indicateurs géographiques et de certains autres produits
- Libéralisation des quotas de viande bovine (0,2 % de la consommation européenne) en faveur du Mexique
- Non reconnaissance des mesures de régionalisation introduites par l'UE en réponse à l'apparition de foyers de peste porcine africaine (PPA) dans plusieurs États membres, dont la Belgique.
- Questions sanitaires et phytosanitaires : complexité et durée excessive des processus d'autorisation ou d'enregistrement.

26 https://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2018/july/tradoc_157160.pdf

27 https://madb.europa.eu/madb/barriers_crossTables.htm?isSps=false

28 https://madb.europa.eu/madb/barriers_details.htm?barrier_id=11280

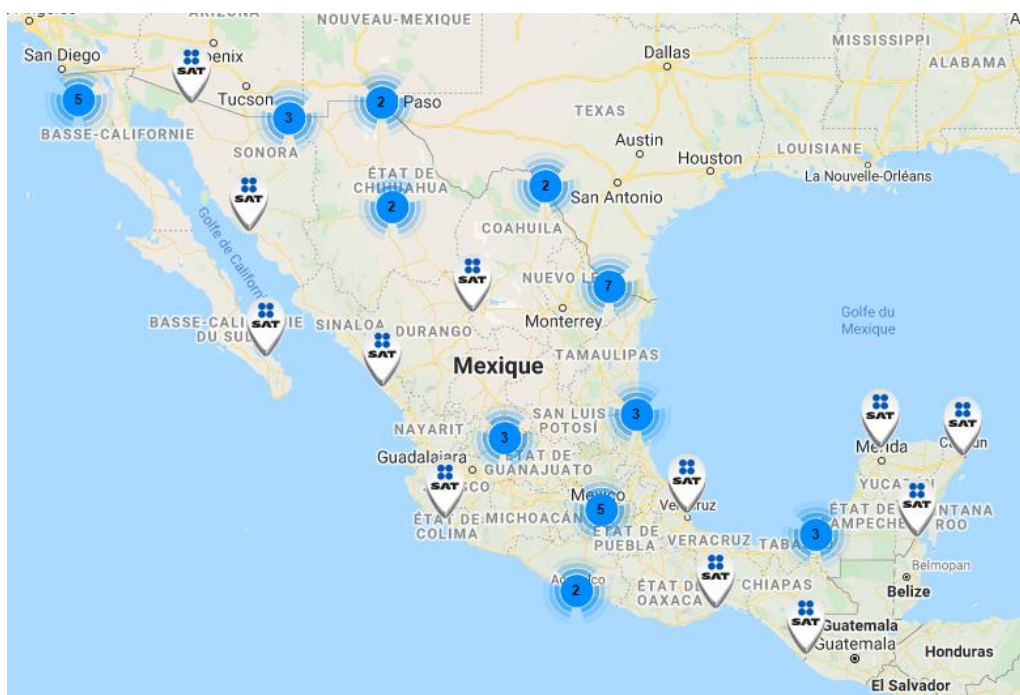
29 https://madb.europa.eu/madb/barriers_details.htm?isSps=false&barrier_id=11283

REGLEMENTATION EN MATIERE COMMERCIALE

Au Mexique, le commerce extérieur est régi par les lois et codes suivants, tant ceux qui concernent strictement les transactions commerciales et les douanes que ceux relatifs à la fiscalité et aux impôts :



Les bureaux de douane du Mexique sont situés aux frontières et dans les ports et les zones intérieures de la République. Il y en a 49 en tout, et en raison du volume du commerce extérieur, les plus importants sont situés à Nuevo Laredo (20%), Veracruz, Manzanillo, Tijuana et Mexico ; cependant, d'autres points stratégiques ont récemment également pris beaucoup d'importance.



Source : SAT

Les douanes sont gérées par le système d'administration fiscale (SAT), qui fait partie du ministère des finances (SHCP).

Il est important de savoir que tout importateur au Mexique doit être inscrit au registre des importateurs, qui est administré par le ministère des finances. L'objectif de ce registre est de prévenir le vol et le trafic illégal de marchandises, ainsi que de réduire l'économie informelle. L'enregistrement est gratuit et les conditions requises pour la commercialisation des biens sont les suivantes :

- être une personne physique ou morale résidant au Mexique ;
- être enregistré auprès du SAT (système fiscal) ;
- être à jour dans le paiement de ses impôts et ;
- indiquer qui sera l'agent en douane chargé des marchandises à importer.

La procédure se fait sur le site web du SAT (www.sat.gob.mx), dans la section "Licencias de Importadores" et prend normalement une semaine.

Les importateurs, une fois enregistrés, doivent également être inscrits au guichet unique du commerce extérieur (VUCEM), une plate-forme intégrant 9 ministères et centralisant les informations relatives au commerce extérieur (importation, paiement des droits, taxes, etc.). Ainsi, dans le cas des importations d'engrais, le ministère de la santé (SS), le ministère de l'agriculture (SAGARPA) et le ministère des finances (SHCP) collaboreront sur certains points. Pour plus d'information, veuillez consulter leur portail: <https://www.ventanillaunica.gob.mx/vucem/index.htm>.

Au Mexique, la classification/fraction tarifaire (code douanier) se compose actuellement de 8 chiffres. Toutes les informations à ce sujet sont disponibles dans le « Tarif de la loi des impôts sur les importations et les exportations (TIGIE) », disponible sur le portail du Système Intégral d'Information sur le Commerce Extérieur (SIICEX) : <http://www.siicex.gob.mx/>. Mais un amendement à la loi sur les taxes générales sur les importations et les exportations entrera en vigueur à partir du 28 décembre 2020. Cette modification aura pour effet de supprimer certains codes tarifaires obsolètes en raison de leur faible volume d'échanges, et d'homogénéiser le système, en ajoutant deux chiffres aux lignes tarifaires, dorénavant appelées numéros d'identification commerciale (NICO), à l'instar de ce qui est déjà fait dans plusieurs pays³⁰. D'autre part, notons aussi que le système d'information tarifaire via Internet (SIAVI) récupère les informations contenues dans le TIGIE et affiche le détail de chaque produit. Si vous souhaitez obtenir rapidement les informations commerciales d'un code douanier en particulier, nous vous conseillons de consulter le site du SIAVI : <http://www.economia-snci.gob.mx/>.

³⁰ <https://www.snice.gob.mx/cs/avi/snice/ligie.2020.html>

IV. CONCLUSION

A l'heure actuelle, le Mexique est la deuxième économie d'Amérique latine et la quinzième économie mondiale. Membre du G-20, de l'OMC, de l'APEC³¹ et de l'OCDE, le pays a connu une croissance économique stable depuis les années 1990, malgré un affaiblissement en 2019 et une récession liée à la COVID en 2020. Il s'agit donc d'un pays à haut potentiel de par la taille et diversité de son marché, son économie forte et le volume de commerce extérieur élevé avec l'Union européenne (La Belgique vient en septième position au sein de l'UE).

Toutefois, le pays comporte aussi ses propres risques, liés entre autres à l'insécurité, à la bureaucratie de certaines institutions, et aux très grands clivages politiques et économiques présents au sein de sa population, sans parler du mécontentement croissant d'une grande partie de la population suite à la gestion de la crise sanitaire. Pour rappel, le pays est parmi ceux à avoir enregistré le plus de victimes et à avoir exécuté le moins de tests. Ainsi, le 4 novembre 2020, on comptait déjà plus d'un million de cas (1.144.643 cas) et près de 110 000 décès dans le pays. En effet, malgré une élection remportée majoritairement en juillet 2018, Andrés Manuel López Obrador ne fait pas l'unanimité dans son pays (approbation de 58,4% en novembre 2020 d'après les sondages de *El Economista*³²), où le taux de pauvreté, estimé à 50 % fin 2020, ne cesse de croître en dépit de certaines mesures politiques récemment prises en faveur des Etats les plus pauvres. Outre les difficultés économiques et sanitaires liés à la pandémie de la covid 19, le nouveau président devra aussi faire face à de grands défis qui consisteront notamment à réduire la corruption, l'insécurité, la pauvreté et la violence dans le pays. Sans oublier bien sur la croissance économique, dans un contexte actuel peu favorable. En effet, en 2019, le PIB mexicain était de (-)0,1 % tandis qu'en 2020, il est actuellement estimé à (-)10 %.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter l'attaché économique et commercial de l'AWEx en poste à Mexico ou ses assistants en son absence. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

³¹ Coopération économique Asie-Pacifique

³² <https://www.eleconomista.com.mx/politica/AMLOTrackingPoll-Aprobacion-de-AMLO-12-de-noviembre-20201112-0015.html>